

Notre métier : changer le vôtre !

[Agenda]

Septembre 2023

Retrouvez nos **webinaires** destinés aux organismes de formation pour vous accompagner dans la mobilisation de nos financements. Au programme au mois de septembre :

- **Mardi 12** : Résultats trimestriels des enquêtes de satisfaction des bénéficiaires en cours et en fin de formation
- **Lundi 18** : La VAE financée par Transitions Pro
- **Mardi 19** : Découvrez nos 5 dispositifs et financements
- **Jeudi 21** : Dispositif PTP : quelles conditions de recevabilité ?
- **Jeudi 28** : Dispositif PTP : Modalités de prise en charge et règlement des coûts pédagogiques

Pour consulter la liste complète et vous inscrire :

<https://www.transitionspro-idf.fr/services/webinaires/>

Du vendredi 8 au vendredi 15

Participation active aux Journées d'Action contre l'illettrisme à travers une série d'événements : <https://www.illettrisme-journees.fr/programme-2023/?date-debut=2023-09-08&date-fin=2023-09-15®ion=18>

Octobre 2023

Lancement d'une nouvelle campagne de relance pour booster la facturation des formations et clôturer les dossiers terminés auprès des employeurs et organisme de formation. Tenez-vous prêts et soyez réactifs!

[Vous nous l'avez demandé !]

Voici un aperçu sur le top 10 des **formations les plus financées** depuis janvier 2022 :

Aide-Soignant (RNCP 35830)

747

Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur (RNCP 1184)

347

Developpeur web et web mobile (RNCP 37674)

342

Auxiliaire de puériculture (RNCP 35832)

301

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière (RNCP 35329)

253

Accompagnant éducatif petite enfance (RNCP 28048)

240

Secrétaire assistant médico-social (RNCP 36805)

176

Gestionnaire de paie (RNCP 35633)

173

Diplôme d'Etat d'infirmier ou d'infirmière, grade de licence (RNCP 8940)

167

Gestionnaire de paie (RNCP 6561)

124

[Trophées de la Reconversion]

Transitions Pro Île-de-France et AEF info organisent la 1^{ère} édition nationale des **Trophées de la reconversion**.

Ces Trophées récompenseront des parcours remarquables de réorientation professionnelle.

La finale régionale aura lieu à l'Elysées Biarritz (Paris, 8^earrondissement) le 13 septembre 2023, dès 18h30.



[Conformité des codes RNCP / RS]

Comme chaque année, un certain nombre de titres enregistrés au RNCP arrivent à échéance.

Éviter les rejets des demandes de financement

Le salarié doit nous transmettre son dossier avec :

- le code RNCP actif « à date de début de la formation » et non à date de dépôt du dossier
- le nouveau code actif et visible sur le site de France Compétences

Sans cela : Transitions Pro sera dans l'obligation de rejeter systématiquement les dossiers

Débloquer les dossiers rejetés

C'est possible si le salarié se manifeste dans un délai raisonnable et que **son dossier répond aux conditions suivantes** :

1. Le code RNCP est renouvelé et actif
2. L'organisme de formation figure dans la liste des organismes habilités à former/organiser l'évaluation

Dans ce cas, nous vous invitons à sensibiliser les salariés afin qu'ils nous contactent pour la possibilité de reprise de leur dossier.

[Zoom sur la VAE]

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet de valoriser ses compétences acquises tout au long de sa carrière « sur le terrain » en les faisant reconnaître par un diplôme.

Nous finançons la VAE :

- **Pour qui ?** Les salariés du secteur privé en CDI, CDD, intérimaires ou intermittents du spectacle
- **Quel financement ?** Prise en charge de l'accompagnement par un organisme accompagnateur (recevabilité, accompagnement et examen auprès d'un jury) de manière forfaitaire, dans la limite de 2 000 €.
- **A noter :** La VAE doit se dérouler uniquement hors temps de travail, sans prise en charge de salaire.
- **Chiffre clé :** Transitions Pro IDF a financé 760 projets de VAE en 2022 !

Nouveauté : la VAE évolue !

Le Ministère du Travail vient de lancer pour 3 ans l'expérimentation VAE inversée pour faciliter l'insertion vers les secteurs en tension dans le cadre des contrats de pro. Les organismes de formation sont invités à y participer.

Pour en savoir plus, consultez l'arrêté du 26 juin 2023 : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047753518>



[On vous recommande]

Pôle emploi partage sa data

Pôle Emploi développe et met gratuitement à disposition de tous les acteurs de l'emploi et de la formation des outils numériques riches en informations et données.

Ainsi, le site Data Emploi permet de consulter les tendances du marché du travail par secteur et métier, ainsi que par région, département ou bassin d'emploi.

A consulter sans modération !

<https://dataemploi.pole-emploi.fr/accueil>

[Interview]



Claire, gestionnaire de dossiers au service instruction, vous présente son métier :

« Ma mission est d'instruire le dossier au moment de son dépôt. Je vérifie si le bénéficiaire est éligible et je vérifie la complétude et la conformité des pièces obligatoires. Puis, je « chiffre le dossier », le coût pédagogique de la formation et les éléments de salaire, selon les règles du guide de France Compétences. Il sera ensuite analysé et prêt pour le passage devant la commission paritaire.

Pour faciliter ma mission, l'exactitude des informations renseignées garantira le bon déroulement de l'instruction. C'est très important pour moi que le devis soit fidèle au volet du dossier que vous avez complété (mêmes heures, même coût, mêmes dates, même modalités). »

[Rapport d'activité 2022]

Le rapport d'activité et Bilan paritaire 2022 de Transitions Pro Île-de-France est sorti !

Consultez-le ici :

[Rapport d'activité / Bilan paritaire 2022](#)



[OF : Mes démarches pour le règlement des factures]

Le certificat mensuel de réalisation 100 % en ligne

Gagnez du temps et passez à la saisie 100 % dématérialisée des certificats mensuels de réalisation suivant les recommandations strictes de la DGEFP

Consultez le tuto : <https://www.transitionspro-idf.fr/wp-content/uploads/2023/03/Tuto-OF-Certificat-de-realisation-en-ligne.pdf>

Comment transmettre les justificatifs

Pour transmettre vos justificatifs de formation de manière simple et sécurisée et permettre le paiement de la formation dispensée, privilégiez l'utilisation de votre espace personnel <https://www.transitionspro-idf.fr/votre-espace-personnel/>

La clôture des dossiers

Des campagnes de relance sont réalisées régulièrement pour clôturer les dossiers terminés et non soldés. Conformément à nos conditions particulières d'intervention, aucun paiement ne pourra être réclamé au-delà d'un délai :

- de six (6) mois après la relance réalisée
- de douze (12) mois après la date de fin de la formation.

En cas d'annulation, n'oubliez pas de nous en informer.

[À ne pas manquer]

Publication de l'étude 2023 sur le PTP

Transitions Pro Île-de-France publie sa deuxième étude sur le dispositif Projet de Transition Professionnelle.

On y découvre le profil, les motivations et le devenir des bénéficiaires d'un PTP 6 mois après la fin de leur formation.

- 91% ont réalisé leur projet de reconversion ou sont en cours
- 98% sont allés au bout de leur parcours de formation
- 91% ont obtenu leur diplôme
- 80% ont de meilleures conditions de travail
- 98% recommandent la démarche

Découvrez sur notre site, l'étude complète, sa synthèse et le motion design : <https://www.transitionspro-idf.fr/etudes/etude-2023-sur-le-projet-de-transition-professionnelle/>



[Le saviez-vous ?]

Transitions Pro Île-de-France publiera prochainement son 3^e rapport annuel sur la mission de suivi du CEP – Conseil en Evolution Professionnelle.

D'après l'enquête menée auprès des organismes de formation ayant bénéficié d'un financement par Transitions Pro Île-de-France en 2022 :

- 58% des OF connaissent le CEP
- 17% n'en ont pas une connaissance précise
- 25% ne connaissent pas le CEP

Le Conseil en Evolution Professionnelle, c'est un service public **gratuit, confidentiel et neutre** qui permet à tous les actifs de faire le point sur leur carrière professionnelle.

Les infos en +

- 45% des PTP financés ont été accompagnés par un CEP en amont.
- Un accompagnement CEP avant un PTP, c'est la garantie d'1 point de priorité en plus pour obtenir le financement du PTP

Pour en savoir plus sur le CEP : [CEP, mon conseil en évolution professionnelle](https://www.transitionspro-idf.fr/cep-mon-conseil-en-evolution-professionnelle)